

## Information - Mairie de SAINTE CÉCILE – JUIN 2017 - N° 256

« S'il pleut en juin, le jardinier ronge son poing. »



### ● **FÊTES ET MANIFESTATIONS**

**Samedi 3 juin à 12h** : repas de fin de saison (joueurs, bénévoles, sponsors) – AC Palets – salle des Emprelais

**Vendredi 9 juin à 19h30** : réunion publique ouverte à tous de présentation de la Fête de l'Agriculture et inscription bénévoles – salle FAMISOL

**Vendredi 16 juin** : Fête de la Musique – UCAC – parking salle FAMISOL

**Samedi 17 juin** : Virée des Meuniers – AMMC – site des Moulins des Bois

**Dimanche 18 juin** : Kermesse – École privée Arc en Ciel – site de l'École

**Dimanche 18 juin** : Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins + Les Volants du Moulin Baron – AMMC – site des Moulins des Bois

**Samedi 24 juin** : Fête de l'été – École Jacques Moreau – site de l'aire de pique-nique – terrain à bosses, derrière stade de football

### ● **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Lors de sa séance du 4 mai 2017, le Conseil Municipal a :**

- Elu Madame Valérie MARTINEAU conseiller communautaire suite à la démission de Monsieur Denis Brillant de son siège ;

- Décidé de solliciter l'attribution d'un fond de concours d'un montant de 62 433 € auprès de la Communauté de Communes de Chantonnay pour la construction de la salle de sports ;

- Autorisé Monsieur le Maire à réaliser l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation d'une enquête publique dans le cadre de l'actualisation du zonage d'assainissement collectif ;

- Décidé de recruter un agent technique en Contrat à Durée Déterminée pour une durée de un mois (renouvelable une fois) pour faire face aux besoins saisonniers pour les tâches de tonte et de taille notamment ;

- Modifié le tableau des emplois du fait du recrutement, au 1<sup>er</sup> juillet, d'un agent de maîtrise et du départ en retraite à cette même date, d'un d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe ;

- Accepté la modification des statuts du SyDEV, notamment pour tenir compte des impacts de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte (loi TECV) et de la loi n°2015-991 du 7 août 2015

portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) ;

- Décidé de ne pas faire usage du Droit de Préemption Urbain de la Commune dans le cadre de la vente de la parcelle AE 231, d'une surface de 2 678 m<sup>2</sup>, sise Impasse des Jardins.

### ● **RECHERCHE DE LOGEMENT MEUBLÉ**

Dans le cadre de la recherche d'un nouveau médecin, la commune doit être en mesure de présenter à un éventuel candidat un logement meublé, de préférence dans le bourg. Merci de faire part de vos propositions auprès de l'accueil de la mairie.

### ● **TERRAIN A BOSSES**

Il est rappelé que le terrain à bosses est strictement réservé aux 2 roues non motorisés. Sont donc interdits scooters, mobylettes, motos,...

En vertu de ses pouvoirs de police et de la lutte contre les bruits de voisinage, Monsieur le Maire est autorisé à verbaliser tout contrevenant à cette règle.

### ● **COMMUNIQUE DE GENDARMERIE : MISE EN GARDE CONTRE LE VOL A LA ROULOTTE ET LE DEMARCHAGE AU NOM DE LA MAIRIE**

#### **Vol à la roulotte**

Depuis le début du mois de mai, une recrudescence des "vols à la roulotte" (vol commis dans un véhicule) est constatée sur l'ensemble de la zone de compétence gendarmerie du département de la Vendée. Le littoral est plus particulièrement touché mais aucun secteur en est exempt.

Pour faire échec à ces voleurs opportunistes et faciliter leur identification et leur interpellation, le Groupement de gendarmerie départementale de La Vendée recommande :

- évitez de laisser des objets de valeur à la vue de tous ou sous les sièges (sac à main, ordinateur, numéraire...) ;

- ne vous éloignez pas de votre véhicule en laissant les clés sur le contact ou le moteur en fonctionnement ;

- fermez vos vitres et verrouillez toutes les portes de votre véhicule ;

- enfin, restez vigilants et faites le 17 si vous observez un comportement suspect autour de votre véhicule.

Si malgré toutes ces précautions, vous êtes quand même victime d'un vol :

- ne touchez à rien,
- appelez le 17 et conformez-vous aux consignes qui vous seront données,
- faites opposition sans attendre auprès de votre banque en cas de disparition de vos moyens de paiement (carte bleue au 0892 705 705 - chéquier au 0892 68 32 08),

- Si votre téléphone portable est volé, nous vous recommandons de demander la suspension de la ligne auprès de votre opérateur et de le désactiver avec le numéro IMEI que vous pouvez obtenir dès maintenant sur votre appareil en composant le \*#06#. Conservez-le précieusement.

La sécurité étant l'affaire de tous, signalez tous comportements ou passages répétés vous paraissant suspects. A cet effet, contactez directement la brigade de gendarmerie la plus proche ou adressez-nous un mèl à : [prevention-ggd85@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:prevention-ggd85@gendarmerie.interieur.gouv.fr).

### **Démarchage au nom de la mairie**

Les services de la mairie sont régulièrement contactés concernant des entreprises démarchant au nom de la commune. **A ce jour, aucune société n'est mandatée par la mairie pour étude ou projet qu'il soit.**

Il convient donc de rappeler que, dans ce type de procédure, nos personnels ou représentants sont équipés d'une autorisation écrite ou d'une carte de service signée par le Maire. **En cas de doute, il est conseillé de prendre contact avec la mairie.**

Dans tous les cas une communication via la presse ou par courrier accompagnerait cette démarche.

### **● RAPPEL : ELECTIONS LEGISLATIVES**

Les 11 et 18 juin se dérouleront les élections législatives de 8h à 18h.

Afin d'organiser au mieux les opérations électorales, la mairie cherche des personnes pour tenir des permanences (durée : 2h45) et effectuer le dépouillement. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

### **ECOLE PRIVEE ARC EN CIEL**

Le mois de Mai a été riche en événements pour tous les enfants de l'école privée Arc-en-Ciel. En effet, les élèves de PS/MS/GS et CP ont pu découvrir le musée de la mer "A l'abordage moussaillons!" de l'Historial de la Vendée. De la

pêche à la poissonnerie, de la plage à la plaisance, en passant par le monde des pirates, les enfants ont continué, par de multiples activités, à apprendre les secrets de la mer.

Puis, toujours en lien avec notre thème d'année sur l'eau, nous sommes allés au bord du Petit Lay, pêcher à l'épuisette et découvrir la biodiversité d'un cours d'eau et la fragilité de ce milieu aquatique.

Les élèves de CM quant à eux, se préparent avec entrain pour leur récital de Chantemai qui, cette année, aura lieu le 15 juin dans le théâtre de Verdure de Poupet.

Et bien entendu, c'est avec plaisir que les enfants vous accueilleront le dimanche 18 juin pour vous présenter leur spectacle de la kermesse. Ils défileront dans les rues de Ste Cécile à partir de 11h00, puis après le repas champêtre, ils vous présenteront leurs danses. N'hésitez pas à venir nombreux les applaudir.

Pour toutes nouvelles inscriptions à l'école privée Arc-en-Ciel, vous pouvez contacter Mme CORNU Florence, directrice, au 02.51.40.24.69.

## **● FAMILLES RURALES – ACCUEIL DE LOISIRS AM STRAM GRAM**

### **Accueil de loisirs AM STRAM GRAM**

#### *Les mercredis*

Durant le mois de juin, nous terminerons notre découverte des mondes imaginaires avec les contes et légendes ! Créations d'histoires, concours de cuisine, jeu de piste, jeux musicaux, création d'un bâton de pluie et d'un attrape rêves...

#### *Soirée jeux en familles !!!*

Venez nombreux **le vendredi 30 juin, à 18h30, à l'accueil de loisirs** pour participer en famille à un cluedo géant ! A vous de découvrir qui a volé notre traditionnel verre de l'amitié !!!

N'hésitez pas à emmener votre pique-nique si vous le souhaitez !

#### *Petits besoins*

Nous sommes à la recherche de grands cartons fins et de rouleaux à tapisserie.

Si vous en avez, n'hésitez pas à nous les déposer au centre.

En vous remerciant par avance.

#### *ETE 2017 : Péricecentre*

Un planning pour le péricecentre de cet été sera envoyé à toutes les familles ayant réalisé une inscription en journée et/ou séjour.

Si vous avez besoin de déposer vos/votre enfant(s) entre 6h30 et 9h ou de venir le chercher entre 17h et 19h, merci de compléter le planning et de nous le renvoyer, ou déposer, au plus vite.

### **Service « loisirs préados »**

BRAVO !!! Aux préados qui ont vendu 314 brioches et briochettes pour financer leur projet 2017. Et un grand merci à ceux qui y ont contribué !

Cette action leur permet de réduire le coût de leur journée au parc des Naudières.

N'hésitez pas à passer au centre (7, rue de l'Aublonnière, 85110 STE CECILE, 02.51.40.22.83, mail : centre.am-stram-gram@orange.fr) pour tous renseignements.

### **● CLUB « LOISIRS ET AMITIÉS CÉCILIENNES »**

Le club terminera la saison des jeux le mercredi 28 juin 2017.

Nous prévoyons le pique-nique annuel le jeudi 03 août 2017 à la salle FAMISOL. Réservez cette date.

#### **Dictée**

Nous nous retrouverons pour une nouvelle dictée le mardi 27 juin 2017 à 14h30 salle FAMISOL.

### **● ASSOCIATION DES MOULINS DE MARTIN ET CECILE**

Dans le cadre des journées du Patrimoine de Pays et des Moulins des 17 et 18 juin, les membres de l'AMMC seront heureux de vous accueillir sur le site des Moulins des Bois pour découvrir la nouvelle voilure du moulin Baron. Les visites seront libres et gratuites le samedi après-midi et le dimanche toute la journée.

L'AMMC organise également deux nouvelles manifestations: "La Virée des meuniers" le samedi 17 juin de 17h à 22h et "Les volants du moulin Baron" le dimanche toute la journée.

La Virée des meuniers est une marche découverte avec animations surprises de moulin en moulin sur un parcours d'environ 7 km. L'embarquement pour le point de départ s'effectuera en car à partir de 17h avec des départs échelonnés ensuite toutes les trente minutes. Différentes animations, contes, musiques, dégustations vous seront réservées à chaque étape. Une guinguette clôturera la journée autour d'une buvette et du four à pain mobile (restauration ouverte à tous à partir de 20h).

Les volants du moulin Baron sont un rassemblement de vieilles voitures d'avant 1990. Celles-ci emprunteront un circuit surprise de 70 km (départ 9h, retour 12h30) (Restauration le midi sur réservation - buvette et four à pain mobile sur place).

Pour ces deux manifestations, il est indispensable de s'inscrire en ligne à partir du site [www.ammcbaron.fr](http://www.ammcbaron.fr) ou par téléphone auprès

de l'Office du Tourisme au 02-51-09-45-77 Ces inscriptions seront possibles jusqu'au 12 juin.

### **● SECOURS CATHOLIQUE**

L'accueil Familial de Vacances (AFV) est l'une des actions importantes du Secours Catholique. Elle permet à des enfants de partir dans une famille qui souhaite « partager ses vacances ». Il s'inscrit dans le cadre légal de la réglementation « Jeunesse et sports » concernant les accueils de mineurs.

L'été dernier, 34 enfants vendéens âgés de 6 à 9 ans ont pu partir en familles de vacances et 63 ont été accueillis dans des familles de vacances vendéennes.

Nous recherchons de nouvelles familles pour l'été prochain. Si vous souhaitez plus d'infos contactez :

- Mme Geneviève ANDRE tél : 02 51 62 81 87 Essarts en Bocage
- Mme Andrée BOUDAUD tél : 02 51 62 85 56 Saint Martin des Noyers
- [vendee@secours-catholique.org](mailto:vendee@secours-catholique.org)

### **● TRANSPORT SOLIDAIRE**

Vous avez plus de 60 ans et vous n'avez pas de moyens de locomotion : appelez pour tout besoin ponctuel, les chauffeurs bénévoles : GABORIAU Pierrot (7, rue de St Hilaire) 02 51 94 56 55 ou 06 84 77 67 69 ; BETARD Jean (5, impasse des Jonquilles – Les Chaffauds) 02 51 94 40 75 ou 06 70 51 87 38 ; SORIN Odile (8, rue de St Hilaire) 02 51 94 31 83 ou 06 15 44 44 04 ; MENANTEAU Marie-Thérèse (L'Aunay) 02 51 40 20 78 ou 06 24 69 24 44 ; GUILBAUD Catherine (11, rue du Moulin de la Cour) 02 51 05 19 37 ou 06 74 51 52 61.

### **● NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS EN LIEGE**

En Vendée et à Ste Cécile, tout se recycle.

Après les sacs et emballages plastiques, les bouchons en liège et synthétiques se recyclent aussi.

L'association VENDEE – SOLIDARITE- CANCER a mis en place ce recyclage au profit de la recherche contre le cancer.

A Ste Cécile, la collecte peut s'organiser. Monsieur le Maire propose l'installation d'un bac pour vos dépôts (emplacement à définir) proche de la mairie.

Pour plus d'infos, contacter : Odile Boivineau (02.51.40.22.16) ou Laurent Vendé (06.70.92.84.57)

## SCOM 85

Une collecte exceptionnelle des déchets contenant de l'amiante liée aura lieu les jours suivants :

- Déchèterie de La Flocellière : lundi 02 octobre 2017
- Déchèterie de La Châtaigneraie : mercredi 04 octobre 2017
- Déchèterie de Chantonay : vendredi 06 octobre 2017
- Déchèterie des Essarts : samedi 07 octobre 2017.

Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations.

Pour bénéficier de ce service, **une inscription est obligatoire** auprès des services du SCOM en appelant au 0 800 948 216 (appel gratuit depuis un poste fixe) **avant le 25 septembre**.

Tarifs 2017 (pour info : 1 plaque de fibro = 20-25 kg)

POIDS	TARIFS
Jusqu'à 25 kg	10 €
De 26 à 50 kg	15 €
De 51 à 75 kg	20 €
De 76 à 100 kg	25 €
Au-delà de 100 kg	25 € + 0.90 € par kilo supplémentaire

Prochain « Trait d'Union » - Articles à déposer en Mairie pour le Jeudi 15 juin 2017

E-mail : [mairiestececile85@wanadoo.fr](mailto:mairiestececile85@wanadoo.fr) – Site Internet : [www.saintececile85.fr](http://www.saintececile85.fr)

Mairie 1, Place de la Mairie 85110 SAINTE CECILE Tél. : 02.51.40.24.07 Fax : 02.51.40.25.59



## VERS UN JARDIN eau NATUREL

Vendée Eau, service public, organise la production et la distribution de l'eau potable.

### UNE RESSOURCE SENSIBLE

En Vendée, 90% de l'eau potable est produite à partir des eaux de retenues artificielles (barrages). Ces retenues sont alimentées par des rivières, des fossés, des eaux de drainage, mais aussi par les eaux pluviales des bourgs et des villages situés sur les bassins versants.

Le moindre traitement chimique sur ces espaces peut avoir un impact sur la qualité de l'eau. En effet, les traitements sont souvent appliqués sur des surfaces inertes et imperméables. Les molécules ne se dégradent pas et ruissellent alors à la première pluie vers les caniveaux et les avaloirs.

### UNE RÉGLEMENTATION ADAPTÉE AUX ENJEUX

L'usage des pesticides par les communes est interdit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, excepté sur les cimetières et terrains de sport, sous réserve de respecter certaines conditions (information du public, fermeture du site, etc.).

#### Les communes ne sont pas les seules concernées...

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'achat de produits phytosanitaires n'est plus possible en libre-service (exceptés les produits utilisables en agriculture biologique ou à faible risque environnemental). Ils sont désormais positionnés derrière un comptoir ou une vitrine et distribués avec le conseil d'un professionnel formé.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la vente et l'usage de pesticides seront interdits à tous les utilisateurs non professionnels. Adoptez dès à présent les techniques de jardinage **eau naturel** !

### DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

- La nature a horreur du vide. Il faut donc éviter les espaces inoccupés en réalisant par exemple des semis de pieds de murs, en plantant des vivaces en pieds d'arbres, en réalisant des plantations plus serrées, ou encore en paillant les massifs.
- Prévenir vaut mieux que guérir... En anticipant, on peut créer un jardin plus facile à entretenir. Quelques exemples : placer un géotextile sous les gravillons des allées, laisser 5 à 10 cm sous le grillage pour passer le rotofil, éviter les bordures pour réduire les joints à désherber...
- Privilégiez les outils manuels : le sarcloir, la binette, le couteau à désherber...

Retrouvez tous les conseils en téléchargeant nos jardifiches sur [www.vendee-eau.fr](http://www.vendee-eau.fr)

**Samedi 15 Juillet**

Organisé par

Salle FA MI SOL - Sainte Cécile

# FÊTE DE L'ÉTÉ

**14h00 concours de pétanque**  
8€ par doublette

**19h30 Moules-Frites**

**23h00 Feu d'artifice**

**Repas Adulte 12€ - Enfant 4€**

**Menu Adulte**

Apéritif  
Moules / Frites  
Fromage-Glace  
Café

**Menu Enfant**

Saucisse / Frites  
Glace  
Jus de fruit

**AYEZ LA FRITE...  
... MANGEZ DES MOULES !**

**Nouveau : STRUCTURE GONFLABLE !**

Animation gratuite

Réservation avant le 1<sup>er</sup> Juillet au 06.31.65.52.75 ou [comitestececile85@hotmail.com](mailto:comitestececile85@hotmail.com)

Imprimé par nos soins